

## Réunion du Conseil Municipal du 17 mars 2016

Le dix-sept du mois de mars deux mil seize à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Édouard PONCET, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Absents excusés : Véronique PONTON donne pouvoir à Mireille PALMIER

Secrétaire de séance : Fabienne ETAIX

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

### **TAUX IMPOSITION TAXES LOCALES – Délibération 1603001**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux des 3 taxes ménages cette année (taxe habitation-taxe foncière bâti-taxe foncière non bâti).

Le conseil, à l'unanimité valide les taux suivants :

TAXES	Taux 2016
TH	2.92 %
FB	5.99 %
FNB	13.85 %

### **APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 – COMPTES DE GESTION 2015 ET AFFECTATION DU RESULTAT –**

Les comptes administratifs et l'affectation du résultat du budget principal et du budget assainissement sont approuvés à l'unanimité : **Délibération 1603002 et Délibération 1603003**

PRINCIPAL	Report 2014	Part affectée à l'investiss. (besoin de financement 2015)	résultats reportés au 01/01/2015	Opérations de l'année		Solde 31/12/2015
				Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	277 243,45	0,00	277 243,45	589 805,06	782 012,51	469 450,90
Investissement	16 101,01	0,00	16 101,01	359 202,49	232 851,52	-110 249,96
Résultat 2015	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>359 200,94</b>

ASSAINISSEMENT	Report 2014	Opérations de l'année		Solde 31/12/2015
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	43 170,13	102 787,79	83 137,03	23 519,37
Investissement	96 473,85	19 348,27	63 487,16	140 612,74
Résultat 2015	0,00	0,00	0,00	<b>164 132,11</b>

RESULTAT GLOBAL	<b>523 333,05</b>
-----------------	-------------------

Affectation du résultat :

- budget principal: 110 249,96 € au 001 – 93 400,94 € au 002
- Budget assainissement : 140 612.74 € au 001 – 23 519.37 € au 002

Le conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés par le comptable n'appellent ni observations ni réserves. Ils sont approuvés à l'unanimité.

#### **APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT 2016**

Après présentation des différents chapitres, le conseil municipal approuve à l'unanimité les budgets suivants :

- Principal : 1 643 099 €
  - Fonctionnement : 807 550 €
  - Investissement : 835 549 €
- Assainissement : 271 178 €
  - Fonctionnement : 90 730 €
  - Investissement : 180 448 €

#### **SUBVENTION MJC – CENTRE DE LOISIRS**

Nous avons reçu le récapitulatif des états de présence des enfants de Civens ayant participé au centre de loisirs de Feurs durant l'année 2015. Monsieur le maire propose de prendre cette somme sur la subvention votée en 2016 pour la MJC Feurs.

Michel GRAND expose que cette participation de 1,50€/enfant et par jour ne sera plus demandée aux communes à partir de 2017, mais sera prise en charge par la Communauté de Communes dans le cadre de la subvention annuelle versée à la MJC.

#### **MARCHE EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE OPTION ELECTRICITE – Délibération 1603004**

Monsieur le Maire propose de valider l'option numéro 1 du lot 10 électricité pour 1 746,00 € HT (plus value pour luminaire LED encastré).

Le conseil valide à l'unanimité.

#### **CREATION DE DEUX POSTES SAISONNIERS – Délibération 1603005**

Monsieur le Maire propose de créer deux postes d'adjoint technique pour le remplacement des employés durant la période des congés d'été. La durée du travail sera de 20 heures hebdomadaires du 18 juillet au 2 août et du 4 août au 19 août.

Deux candidatures ont été reçues : Alexis BREHAMET sera recruté sur la 1ère période et Gaëtan CHARRIER sur la deuxième.

Le conseil valide à l'unanimité la création de ces deux contrats saisonniers.

#### **VOISINS VIGILANTS – Délibération 1603006**

Monsieur le Maire a rencontré à plusieurs reprises le capitaine ROUSSEL afin de mettre en place le dispositif « voisins vigilants », surtout pour prévenir les cambriolages.

Il s'agit de former un maillage de personnes volontaires qui seraient en contact direct avec la gendarmerie en cas de présence suspecte dans leur quartier, en plus des adjoints.

Plusieurs personnes ont déjà répondu favorablement, il s'agit de :

- Jean-Marc BRUN
- Pierre COLAS
- Jean LENGLET
- Gaston MICHALON
- Marie Christine PAUTY
- David THOLLOT
- Jean-Louis HUGONIN

Le conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la gendarmerie.

## QUESTIONS DIVERSES :

- **CMJ** : La chasse aux œufs est organisée avec les CMJ de Feurs et Pouilly-lès-Feurs à l'hippodrome de Feurs le lundi 28 mars, environ 350 enfants sont inscrits. Fabien MARTINON précise que les prochaines élections pour le renouvellement des membres du CMJ auront lieu en octobre prochain.

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES** : Michel GRAND fait un point sur l'actualité.

\* la CDCI se réunit le 18 mars et le Préfet donnera le nouveau périmètre avant le 31 mars

\* Fibre optique : le PM pour Civens sera opérationnel en février 2017, il faut laisser ensuite le moratoire de 3 mois pour les différents opérateurs. L'ensemble de la commune devrait pouvoir profiter de la fibre à partir de mai 2017.

Une réunion publique sera prévue par le SIEL début 2017.

\* Bacs jaunes : la collecte a augmenté de 20 % depuis la mise en place des bacs. Cependant on trouve dans les bacs beaucoup d'emballages qui devraient être mis avec les ordures ménagères. La CCFF va donc communiquer de nouveau.

\* Piscine : la rénovation du snack est prévue au budget. Ce sera une salle de sport ou de réunion mise à la disposition des associations des communes de la CCF.

\* Dotations : depuis 2011 elles ne cessent de baisser. Désormais avec le FPIC, la CCFF contribue plus qu'elle ne perçoit (-71 382 €). Elle ne peut compter que sur sa fiscalité pour financer ses dépenses. Avec le regroupement des intercommunalités, le FPIC dû par chaque commune ne sera peut-être plus pris en charge par l'intercommunalité.

- **URBANISME ET VOIRIE** : Bernard NAULIN fait le point sur les différents lotissements.

Le permis d'Intermarché est accordé.

RD 10 : Une évaluation des terrains nécessaires pour la réalisation du cheminement piéton de la salle des fêtes aux 4 chenins a été demandée au service des domaines.

Lors d'une réunion avec M. Delbono et Marianne Darfeuille, il a été demandé une limitation de vitesse à 70 km/h plus un panneau lieu-dit : commission départementale en avril

- **CCAS** : Nathalie BLANCHARD rappelle que le budget CCAS est indépendant. Une subvention du budget général est versée chaque année. Il a été décidé en commission budget que cette subvention serait désormais fixe : 14 000 €. Cette somme permettra d'avoir une réserve en cas de besoins exceptionnels.

- **OSSUAIRE** : deux devis ont été reçus :

- Graniterie du Forez : 2800 €

- Maillavin : 3 110 €

Le devis de la graniterie du Forez est validé pour 2 800 €

- **Commémoration du 19 mars** : le 20 mars à 10 heures

- **ECOLE** : Mirielle PALMIER informe que le rapport de la DDEN est positif.

\* Conseil d'école : Raphaël SEON remercie la mairie pour sa réactivité.

\* Prochaine rentrée scolaire : effectif stable mais baisse à la rentrée 2017

\* Enquête de satisfaction concernant les TAP : seulement 17 questionnaires rendus sur 80 familles interrogées, les retours sont plutôt positifs.

\* Nouveau bâtiment : sera opérationnel le 29 mars, mais Viviane Rochette ne souhaite pas utiliser la nouvelle classe avant la rentrée de septembre.

\* La diététicienne de CORALYS a rencontré Dominique et proposera une heure de formation dans la nouvelle cantine avec également Béatrice et Pascale.

- **ACCESSIBILITE** église et WC : la commission bâtiment s'est rendue sur place. Il faudra demander l'avis de professionnels.

• **PRESBYTERE** : Monsieur le maire informe que Vanessa POYET a quitté le logement début février. Il n'est pas possible de le louer de nouveau en l'état.

La question se pose : que fait-on de ce bâtiment ?

Marie BAUDET doit nous présenter un avant projet pour 2 duplex

**TOUR DE TABLE :**

- Nids de poules rue de la grue : les nids sont sur le territoire de la commune de Feurs et la mairie informera Monsieur DUCHON des services techniques de Feurs.
- Maurice ROCLE regrette que les noms de Franck et Eric aient été cités dans la lettre d'informations. Michel Grand répond que les termes de la lettre info sont validés par les 4 adjoints et le maire qui souhaitent retranscrire les compte-rendus de conseil de manière transparente. Franck CHARRIER a fait un courrier recommandé destiné au maire, adjoints et conseillers municipaux, les séances des conseils municipaux sont ouvertes au public, il a donc été décidé d'informer la population sur la situation et les démarches entreprises avec les différents services. Bernard NAULIN fait remarquer que l'on ne peut pas critiquer le manque d'informations données aux habitants d'un côté et de l'autre critiquer le fait de communiquer les compte-rendus de réunions publiques.
- Salle des fêtes du bourg : ne sera plus louée à partir d'octobre 2016 afin de commencer le désamiantage. Un projet sera présenté par Marie BAUDET pour une salle de réunion plus une salle pour les manifestations de moins de 100 personnes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30

Prochain conseil le 28 avril avec visite de la cantine et de la classe